

## Test de Connaissance du Français « tout public » (TCF « tout public » ou TCF TP)

CATEGORIE : B

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Spécifique : ■ **Services à la personne et à la collectivité - Formation initiale et continue**

activités professionnelles nécessitant la maîtrise du français à l'oral et/ou à l'écrit (français langue étrangère)

Code(s) NAF : **85.42Z**

Code(s) NSF : **100**

Code(s) ROME : **K2111**

Formacode : **15254**

Date de création de la certification : **02/01/2000**

Mots clés : **FRANCAIS**, **Etrangers**, **Français Langue Etrangère**, **test**

### Identification

Identifiant : **1831**

Version du : **05/07/2016**

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Convention cadre sur les centres pour les études en France CEF**

Non formalisé :

- **CampusFrance**

Norme(s) associée(s) :

—

### Descriptif

#### Objectifs de l'habilitation/certification

Le TCF TP est un test du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche permettant de positionner tout candidat sur un continuum de niveaux allant du A1 au C2 (du Cadre européen commun de référence pour les langues).

#### Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- AUCUN

#### Descriptif général des compétences constituant la certification

Le TCF TP repose sur des savoirs, des savoir-faire, des savoir être et des savoir apprendre, présents dans la compétence à communiquer langagièrement sur les plans linguistique, sociolinguistique et pragmatique. La mise en œuvre de cette compétence dans la réalisation d'activités langagières variées peut relever, à l'oral comme à l'écrit, de la compréhension, de l'expression et de l'interaction.

La certification est composée de **trois épreuves obligatoires et deux épreuves complémentaires**.

**Epreuves obligatoires de:**

### Public visé par la certification

- Adultes et grands adolescents

**compréhension orale (dont l'objectif est d'évaluer la façon dont les candidats reçoivent et traitent des messages parlés produits par un ou plusieurs locuteurs en milieu francophone)**

**maîtrise des structures de la langue (dont l'objectif est d'évaluer la** capacité des candidats à identifier et choisir les formulations correctes dans des structures syntaxiques et lexicales)

**compréhension écrite (dont l'objectif est de vérifier la façon dont les candidats reçoivent, traitent et comprennent les documents écrits).**

### **Epreuves complémentaires :**

**expression orale (dont l'objectif est** d'évaluer les candidats sur leur capacité à échanger avec un interlocuteur qu'ils ne connaissent pas, de manière spontanée et continue et à obtenir des informations dans une situation de la vie quotidienne courante).

**expression écrite (dont l'objectif est d'évaluer la** capacité des candidats à écrire un texte d'un nombre de mots limité pour raconter, décrire ou faire connaître son point de vue dans les domaines privé, public, éducationnel et/ou professionnel).

### *Modalités générales*

Toute personne, âgée de 16 ans minimum, quelles que soient sa nationalité et sa langue d'origine.

### *Liens avec le développement durable*

Aucun

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### *Pour l'individu*

Permet l'entrée à l'université à partir du niveau Licence 2<sup>ème</sup> année.

Permet aux médecins et kinésithérapeutes d'exercer leur profession en France.

### *Pour l'entité utilisatrice*

Universités : sélectionner les candidats aux études universitaires en France.

Ordre des médecins et ordre des kinésithérapeutes : garantir la bonne compréhension mutuelle des praticiens et patients.

## Evaluation / certification

### *Pré-requis*

Aucun.

## Compétences évaluées

Compréhension orale (25 minutes, 29 questions), maîtrise des structures de la langue (15 minutes, 18 questions), compréhension écrite (45 minutes, 29 questions), expression orale (12 minutes, 3 questions), expression écrite (60 minutes, 3 questions).

Le TCF TP repose sur des savoirs, des savoir-faire, des savoir être et des savoir apprendre, présents dans la compétence à communiquer langagièrement sur les plans linguistique, sociolinguistique et pragmatique. La mise en œuvre de cette compétence dans la réalisation d'activités langagières variées peut relever, à l'oral comme à l'écrit, de la compréhension, de l'expression

*Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

Les 6 niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues A1, A2, B1, B2, C1, C2).

La validité est Temporaire

2 ans

**Possibilité de certification partielle :** non

Matérialisation officielle de la certification :

Une attestation sécurisée + les descripteurs de niveaux de compétences du CECRL.

## Centre(s) de passage/certification

- 563 centres accrédités par le CIEP à travers le monde, dont 153 en France, font passer les épreuves du TCF TP.

## Plus d'informations

### Statistiques

En 2014, 58135 candidats ont passé les épreuves du TCF TP.

Du 1er janvier au 31 octobre 2015, 46049 candidats ont

passé les épreuves du TCF TP.

### Autres sources d'information

<http://www.ciep.fr/tcf-tout-public>